

VILLENEUVE-TILLY MILLE  
La Haie  
La Chapelle - ST-Sauveur  
44370 LOIREAUXENCE

VILLENEUVE-ST-SAUV  
LOIREAUXENCE

A l'attention de M<sup>r</sup> PEUREUX

Le 19 Novembre 2019

Monsieur le commissaire enquêteur

Suite - aux deux derniers courriers vous étant adressés de la part - de mes enfants: M<sup>e</sup> Isabelle Gouffet de Berneille, M<sup>e</sup> Catherine Piton, M<sup>r</sup> Lionel Piton; Je vous informe que je suis - pleinement solidaire - de leurs - demandes concernant

1<sup>o</sup>. Le maintient - des parcelles ZH 46 et ZH 47 - en terres - constructibles. En effet n'ayant - aucune famille - dans la région et désirant rester - à mon domicile jusqu'à la fin - de ma vie, il est impératif - que mes enfants se rapprochent - de moi - dans un avenir - assez proche.

2<sup>o</sup>. En ce qui - concerne la parcelle ZH 73, étant louée - pour exploitation - agricole et représentant une source - de revenus - conséquents - pour moi; cette parcelle agricole - doit rester - en parcelle agricole, sachant qu'il existe - déjà - d'autres parcelles réservées pour mener - à bien - le projet - d'extension - de la gourge, la parcelle ZH 73 - n'est donc - pas - inéluctable - au - projet, elle doit - rester - agricole - pour - privilégier l'activité agricole, - sur une zone non située - en - centre Bourg.

3<sup>o</sup>. Concernant la - parcelle ZH 45, il y a actuellement - une mare, riche - en flore et faunes - protégées, il est - donc - primordial - de la - conserver - pour l'écosystème

.../...

Nous connaissons de plus en plus de violentes  
pluies subites et l'écoulement des eaux est  
difficile, nous ayant beaucoup d'eau  
stagnante, y compris sur la Haie, d'où la  
nécessité de cette mare.

Je vous remercie, Monsieur le commissaire  
enquêteur, de bien vouloir prendre en  
considération toutes les demandes de mes enfants.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées

N. 